RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 06531
Numéro SIREN : 843 013 376
Nom ou dénomination : H.O.2

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002736

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2020

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	30/09/2020 Brut	30/09/2020 Amort. et Dépréc.	30/09/2020 Net	30/09/2019 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 944 000		2 944 000	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 654 156		2 654 156	
	TOTAL (II)	**5 598 156**		**5 598 156**	
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	8 101		8 101	
	Autres créances	109 218		109 218	40
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	600 000		600 000	
	DISPONIBILITES	37 639		37 639	1 181
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	327		327	327
	TOTAL (III)	**755 285**		**755 285**	**1 548**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**6 353 441**		**6 353 441**	**1 548**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		30/09/2020	30/09/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 259 110	1 610
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(62)	
	Résultat de l'exercice	**1 055 948**	**(62)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**3 314 996**	**1 548**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 849 473	
	Emprunts et dettes financières divers	186 183	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440	
	Dettes fiscales et sociales	1 350	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**3 038 445**	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**6 353 441**	**1 548**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 055 947,75	(61,79)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	665 293	
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	30/09/2020 12 mois	30/09/2019 15 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			7 146	
	Total des produits d'exploitation (1)			**7 146**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			9 689	1 982
	Impôts, taxes et versements assimilés			195	
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			3 189	
	Total des charges d'exploitation (2)			**13 073**	**1 982**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(5 927)**	**(1 982)**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		30/09/2020	30/09/2019
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(5 927)**	**(1 982)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	1 098 400	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 260	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**1 099 660**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	35 666	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**35 666**	
	RESULTAT FINANCIER	**1 063 994**	
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 058 068**	**(1 982)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		1 920
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		**1 920**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**1 920**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 120	
	TOTAL DES PRODUITS	**1 106 806**	**1 920**
	TOTAL DES CHARGES	**50 859**	**1 982**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 055 948**	**(62)**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 353 441** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 106 806** euros et un total **charges** de **50 859** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **1 055 948** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2019** et finit le **30/09/2020.**
Il a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent clos le **30/09/2019** avait une durée de **15** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

La société HO1 a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine avec la sociéte HO2 en date du 30 novembre 2019.
Cette transmission a eu pour conséquence la comptabilisation d'un mali du fusion en immobilisations financières pour un montant de 2 654 156 euros.

HO2 a pris une participation à hauteur de 75% dans la société ODICEO ROMANS au 15 octobre 2019.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement marquant de l'exercice. Eu égard à la situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'a pas mis en évidence, à ce stade de conséquence significative de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. A la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2017-01 du 5 mai 2017 relatif à la modification des annexes du règlement ANC 2016-07 du 4 Novembre 2016 homologué en date du 26 Décembre 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Fonds commercial

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, l'entreprise apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation. En cas d'une durée d'utilisation illimitée, un test de dépréciation annuel conduisant à apprécier sa valeur actuelle est réalisé même en cas d'absence d'indice de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si ce test conduit à déterminer une valeur de fonds de commerce inférieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition.
Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition.
La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise ;
Elle est déterminée, selon les caractéristiques propres à chaque filiale, par rapport aux capitaux propres ré-estimés de la filiale, à sa rentabilité et à ses perspectives d'avenir, notamment à travers l'actualisation des flux futurs de trésorerie.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou implicite.
Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			2 944 000			2 944 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			2 654 156			2 654 156
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**5 598 156**			**5 598 156**
	TOTAL			**5 598 156**			**5 598 156**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles / corporelles / des titres mis en équivalence / titres de participation / autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation / - financières / - exceptionnelles }					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	30/09/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 654 156		2 654 156
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	8 101	8 101	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 958	2 958	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	106 260	106 260	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	327	327	
	TOTAL DES CREANCES	**2 771 802**	**117 646**	**2 654 156**

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		30/09/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 849 473	476 320	1 887 606	485 546
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 440	1 440		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 350	1 350		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	186 183	186 183		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**3 038 445**	**665 293**	**1 887 606**	**485 546**

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 285 070
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	453 352
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	95 460

Capital social

	Etat exprimé en **euros**	30/09/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		161,00	10,0000	1 610,00
	Emises pendant l'exercice		225 750,00	10,0000	2 257 500,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**225 911,00**	**10,0000**	**2 259 110,00**

Suite à la transmission universelle de patrimoine avec la société HO1, le capital a fait l'objet d'une augmentation de 2 257 500 euros au 30 novembre 2019.

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		30/09/2020
Total des Produits à recevoir		**2 161**
Autres créances clients		**901**
Clients - Factures à établir	*901*	
Autres créances		**1 260**
Associés-Comptes courants	*1 260*	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		30/09/2020
Total des Charges à payer		**22 162**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**17 754**
Intérêts courus/emp.ets.crédit	*17 754*	
Emprunts et dettes financières divers		**2 967**
Associés, Intérêts courus	*2 967*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**1 440**
Fourn. Fact. Non Parven.	*1 440*	

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	30/09/2020	30/09/2019	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	30/09/2020	30/09/2019	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	327	327	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	**327**	**327**	

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2020
Emprunts	Nantissement compte bancaire 600 K€ Nantissement de comptes titres 3 285 K€	CIC Lyonnaise de banque		2 831 718
		TOTAL		**2 831 718**

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en **euros**	30/09/2020	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 058 068	2 120	**1 055 948**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)				
RESULTAT COMPTABLE		**1 058 068**	2 120	**1 055 948**

(1) après retraitements fiscaux.

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros** — **30/09/2020**

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
CENSE	40 000	161 410	50,00	20 000	20 000
ODICEO	275 000	3 808 997	100,00	2 749 000	2 749 000
ODICEO TOUR DU PIN	100 000	495 379	75,00	75 000	75 000
ODICEO ROMANS	60 000	162 592	75,00	100 000	100 000
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
CENSE	80 000		386 719	26 186	
ODICEO	(87 755)		8 583 601	414 673	
ODICEO TOUR DU PIN	25 000		573 291	24 818	
ODICEO ROMANS			773 897	47 592	
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros**	SADEC AKELYS				ABAX CONSEILS			
	30/09/2020	**30/09/2019**	**%**	**%**	**30/09/2020**	**30/09/2019**	**%**	**%**
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	1 440		*100,00*					
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur					1 500		*100,00*	
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**1 440**		*100,00*		**1 500**		*100,00*	
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**1 440**		*100,00*		**1 500**		*100,00*	

H.O. 2
Société par actions simplifiée au capital de 2 081 600 euros
Siège social : 115 Boulevard Stalingrad, 69100 VILLEURBANNE
843 013 376 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 JANVIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 1 055 947,75 euros de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 055 947,75 euros
Absorption des pertes antérieures	61,79 euros
Solde	1 055 885,96 euros
A la réserve légale	52 794,00 euros
Solde En totalité au compte "autres réserves".	1 003 091,96 euros

L'Assemblée Générale rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis l'origine de la société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 Janvier 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Laurent JOUFFRE

Jacques MAUREAU

Expert-Comptable Diplômé
Inscrit au tableau du Conseil Régional
De l'Ordre des Experts-Comptables
Rhône-Alpes
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

H.O.2

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 259 110 Euros
Siège social : 115 Boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

843 013 376 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2020

Cabinet SADEC
5 rue Gorge de Loup
69009 LYON
Tél. : 04-72-85-60-60
Fax : 04-72-85-60-69

E-mail :
accueil.lyon@sadec-akelys.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société H.O.2 relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Je précise que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 30 septembre 2019, les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2019 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er octobre 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » exposé dans les règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels concernant le COVID-19 et les faits marquants de l'exercice.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Au 30 septembre 2020, la valeur nette des titres de participations s'élève à la somme de 2 944 000€ représentant 46% du bilan.

L'analyse de la situation des filiales sur la base des comptes annuels au 30/09/2020 pour ODICEO, ODICEO TOUR DU PIN, CENSE et ODICEO ROMANS ainsi que les perspectives économiques données par la direction permettent de confirmer la valeur des titres portés à l'actif.

4. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

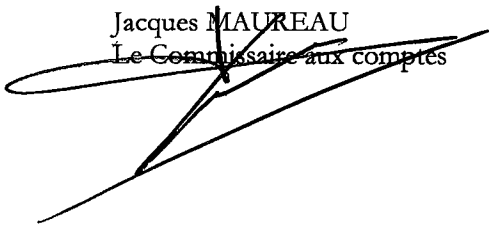
Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 4 janvier 2021

Jacques MAUREAU
Le Commissaire aux comptes



Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.